

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Neuvième séance – Mardi 3 septembre 2024, à 17 h 35

**Présidence de M<sup>me</sup> Livia Zbinden, présidente**

La séance est ouverte à 17 h 35 dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Christina Kitsos*, maire, *M. Sami Kanaan*, vice-président, *M<sup>me</sup> Léonore Baehler*, *M<sup>me</sup> Olivia Bessat-Gardet* (remplacée par *M. Jérôme Gasser*), *M. Pierre de Bocard*, *M. Simon Brandt*, *M. Mathieu Romanens* (remplacé par *M. Jean Zahno*) et *M<sup>me</sup> Melete Solomon-Kuflom*.

Assistent à la séance: *M. Alfonso Gomez*, conseiller administratif, *M<sup>mes</sup> Frédérique Perler* et *Marie Barbey-Chappuis*, conseillères administratives.

### CONVOCATION

Par lettre du 22 août 2024, le Conseil municipal est convoqué dans la salle de l'Hôtel de Ville pour mardi 3 et mercredi 4 septembre 2024, à 17 h 30 et 20 h 30.

## 1. Exhortation.

**La présidente.** Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous annonce que M<sup>me</sup> Christina Kitsos sera absente durant cette première séance.

Je salue le public présent à la tribune, qui nous fait l'honneur de suivre nos débats. Je rappelle qu'il doit se conformer aux règles de comportement affichées sur place. Comme c'est la rentrée, on le précise à nouveau pour les personnes qui ne le savent pas.

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. André Hediger, conseiller administratif de l'Alliance de gauche et du Parti du travail de 1985 à 2007, en charge du département des sports et de la sécurité et maire de Genève à cinq reprises: 1990-1991, 1994-1995, 1998-1999, 2002-2003 et 2006-2007. Il s'est éteint le 2 juillet 2024. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Mesdames et Messieurs, je vous invite à vous lever pour une minute de silence.

*(L'assemblée se lève et observe une minute de silence.)*

**La présidente.** Je vous décris à présent le déroulement de la session. Etant donné que nous commencerons cette première séance avec des hommages et des prestations de serment, nous consacrerons une demi-heure au maximum au début de la séance de 20 h 30 – si nécessaire – à finir de traiter les éventuelles questions

orales restées en suspens. Ensuite, toujours en deuxième séance ce soir, nous traiterons les motions d'ordonnancement, les décisions de l'Association des communes genevoises (ACG), les renvois directs, l'initiative populaire IN-8 «Pour la création des Bains du Rhône», les rapports traités sans débat et les rapports à fonction délibérative. Demain mercredi, nous commencerons par les rapports sur des pétitions, puis nous traiterons les réponses du Conseil administratif concernant différents objets, en plus des points dont l'urgence aura été acceptée tout à l'heure par motion d'ordonnancement.

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à M. Luc Barthassat! (*Applaudissements.*)

Parmi les nouvelles sympathiques et heureuses, nous avons la joie d'annoncer la naissance de Bianca, la fille de Laura Ianni, secrétaire de commissions au Service du Conseil municipal, qui est née le 30 juillet. Tous nos bons vœux, Laura! (*Applaudissements.*)

Des techniciens de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) sont présents ce soir. Si vous avez des problèmes d'ordinateur ou d'autres soucis informatiques à régler, Mesdames et Messieurs, vous pouvez aller les voir. Comme d'habitude, ils se tiendront dans la salle des Deux-Cents jusqu'à 19 h.

#### **4. Proposition du Conseil administratif du 22 août 2024 en vue de la participation de la Ville de Genève à l'accueil de l'Eurovision en 2025 et de la préparation de celui-ci (PR-1646).**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

##### **Eurovision 2024 et concours 2025**

Le 11 mai dernier, la Suisse a remporté pour la troisième fois de son histoire le concours Eurovision de la chanson (ESC). Comme le prévoit le règlement de la compétition, l'organisation de l'édition 2025 revient au pays vainqueur. Ainsi, la Suisse devra produire ce spectacle l'an prochain.

##### **Soutien politique**

Très vite, votre Conseil s'est positionné fortement pour que la Ville de Genève accueille la prochaine édition de l'Eurovision.

Ainsi, lors de la session des 21 et 22 mai 2024, vous adoptiez deux résolutions allant dans ce sens:

- R-317 «Genève, ville hôte du Concours Eurovision de la chanson 2025»;
- R-318 «Pour que la Ville de Genève soutienne l'accueil du prochain Concours Eurovision de la chanson à Genève».

Faisant suite à ce vote, le Conseil administratif a immédiatement, en concertation avec le Canton, mis en place un comité de pilotage dans lequel le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), le département de la sécurité et des sports (DSSP) ainsi que le Service des relations extérieures et de la communication (SREC) sont représentés. Notons également que Palexpo y est aussi représenté, tout comme le Canton.

##### **Attentes vis-à-vis de la ville hôte**

L'organisation d'une manifestation d'une telle ampleur requiert un certain nombre d'infrastructures, de savoir-faire et d'expérience dans l'organisation de grands événements, dont seules quelques villes helvétiques – parmi lesquelles Genève – sont dotées.

Ces prestations, selon les informations fournies par la SSR, incluent une halle de spectacle à grande capacité, des mesures de sécurité étendues, la logistique et le transport, une forte capacité hôtelière, la mise en place d'événements culturels

Proposition: participation de la Ville de Genève à l'accueil de l'Eurovision 2025

secondaires en marge du concours («Fan zones», «Eurostreet», «Eurovillage»), ainsi que l'accueil des délégations étrangères, la cérémonie de passation des «clés de l'Eurovision» entre la Ville de Malmö et la nouvelle ville hôte, les réceptions de bienvenue, le marquage de la ville et une participation financière.

Siège de l'Union européenne de Radio-Télévision (UER) qui fête ses 75 ans l'an prochain, principal centre de la diplomatie multilatérale mondiale, doté d'un centre de congrès (Palexpo) habitué à organiser des événements de grande envergure, Genève est bien positionnée pour l'organisation de l'édition 2025.

### Coûts et opportunités

Il sied de rappeler que cet événement télévisuel, qui est l'un des plus suivis au monde derrière la finale de la Coupe du monde de football et le Super Bowl, est, pour la région organisatrice, une opportunité incomparable de visibilité (162 millions de téléspectateurs en 2023). Il convient de souligner que selon une étude que la société de recherche ORDECSYS a effectuée, à la suite d'un mandat donné par Palexpo, les retombées économiques qu'un tel événement pourrait générer sur l'ensemble du canton de Genève sont considérables.

- retombées directes: 141 millions
- effets induits: 89 millions
- effets totaux: 230 millions
- retombées fiscales: 12,6 millions

Selon les informations collectées, la Ville de Lisbonne, qui a organisé le concours en 2017, considère les retombées de l'ESC supérieures à celles de l'Exposition universelle de 1998. Le bilan de cette manifestation est estimé à 50 millions de francs de retombées directes et de 100 à 150 millions de francs de retombées indirectes.

Selon plusieurs sources journalistiques, pour une ville hôte, l'organisation d'un Eurovision représente un coût non négligeable qui est estimé à un peu plus de 40 millions de francs<sup>1</sup>. Les villes suisses qui ont déjà annoncé leur candidature pour accueillir l'Eurovision en 2025 – soit Berne/Bienne et Zurich – ont annoncé qu'elles engageraient des montants respectivement de 29,4 millions de francs et 25 millions de francs (ces montants incluent les contributions des villes et des cantons). Le budget de la candidature bernoise s'élève, selon les médias, à 45,2 millions de francs.

---

<sup>1</sup> Sources: <https://www.watson.ch/fr/suisse/eurovision/148013270-voici-combien-l-eurovision-pourrait-couter-et-qui-devrait-payer> et <https://www.20min.ch/fr/story/eurovision-berne-et-zurich-veulent-laccueillir-mais-le-prix-a-payer-divise-103137315> (consulté le 22 août 2024)

Proposition: participation de la Ville de Genève à l'accueil de l'Eurovision 2025

Le Canton de Genève et la Ville de Genève se sont mis d'accord pour assurer une participation de 30 millions répartis de la manière suivante:

- 20 millions pour le Canton de Genève;
- 10 millions maximum pour la Ville de Genève.

### **Calendrier**

Les délais sont extrêmement serrés et il convient que les décisions soient prises rapidement. En effet, la sélection de la ville candidate se fera suivant les étapes décrites ci-dessous.

#### *Phase I*

Fin mai 2024: lancement de la procédure d'appel d'offres

Mi-juin 2024: délai de soumission des questions écrites

Fin juin 2024: délai pour la remise des cahiers d'offres

Début juillet: visite des sites

#### *Phase II*

Fin juillet 2024: sélection de deux villes candidates

Août 2024: décision définitive

#### *Phase III*

Mise en place de l'ensemble des prestations attendues selon le dossier de candidature déposé. Cela signifie qu'il faudra se charger des points suivants:

- mise à disposition du lieu principal (Palexpo) selon les besoins exprimés pour l'accueil des répétitions, demi-finales et finale de l'Eurovision;
- organisation de la cérémonie de passation des «clés de l'Eurovision» entre Malmö, dernière ville hôte, et la Ville de Genève ainsi que le tirage au sort des demi-finales;
- organisation de la cérémonie d'ouverture de l'Eurovision (*turquoise carpet ceremony*);
- mise en place des lieux officiels de l'Eurovision, à savoir l'Eurovillage. Celui-ci devrait prendre place sur la plaine de Plainpalais;
- mise en place de l'Euroclub: ce point s'effectuera avec les fans clubs de l'Eurovision. Il a pour but de mettre à disposition un lieu pour que les fans puissent se retrouver et partager des moments de fêtes autour de l'Eurovision;

Proposition: participation de la Ville de Genève à l'accueil de l'Eurovision 2025

- diverses séances de préparation avec l'Eurovision, la SSR ainsi que les chef-fe-s des délégations des pays.

Si les phases I et II sont désormais terminées et que Genève a été désignée comme ville hôte de l'édition 2025 de l'Eurovision, il convient que nous puissions avancer très rapidement pour débloquer les fonds nécessaires au financement de l'ensemble des prestations attendues et répondre à notre engagement financier.

Ces fonds seront versés à une association créée à cet effet. Cette dernière sera présidée par le Canton de Genève. La Ville de Genève occupera elle la vice-présidence. Ce faisant, nous faciliterons le traitement des factures entre le Canton et la Ville de Genève et nous permettrons la création d'un seul point d'entrée pour les différent-e-s actrices et acteurs concerné-e-s.

Cette délibération ne comprend qu'une partie de la participation de la Ville de Genève. Notons que la Ville de Genève s'est engagée à hauteur maximale de 10 millions de francs et que le Canton débloquera 20 millions de francs. Pour l'année 2024, la contribution de la Ville qui est estimée à 4 millions n'est pas prévue au budget 2024. C'est pourquoi un crédit budgétaire complémentaire à concurrence de ce montant est demandé. Pour l'année 2025, votre Conseil sera nanti d'une demande pour le montant restant de 6 millions via l'adoption du budget 2025.

Le Conseil administratif vous propose, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, d'adopter le projet de délibération suivant.

### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 4 000 000 de francs destiné à la participation de la Ville de Genève à l'accueil de l'Eurovision 2025.

*Art. 2.* – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2024.

*Art. 3.* – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2024, centre de coûts A004 «Service des relations extérieures et communications», politique publique 33 «médias», compte 3636.010.

—\*\*\*—

*(Cet objet est retiré par ses auteurs.)*

## 5. Démissions du Conseil municipal.

**La présidente.** Nous avons reçu la lettre de démission du Conseil municipal de M<sup>me</sup> Dorothee Marthaler Ghidoni. Je prie le secrétaire M. Matthias Erhardt de la lire.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 24 juin 2024

*Concerne:* ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Madame la présidente, chère Livia,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers administratifs,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Par ces mots, je tiens tout d'abord à vous remercier pour ces quatre belles années passées avec vous au sein de ce plénum et des commissions. Ce fut une grande joie et un parfait bonheur de découvrir et d'expérimenter le travail des commissions avec ses débats, ses longueurs, ses coups de gueule et ses fous rires. Merci pour tout le travail accompli ensemble lors des séances plénières, qui m'a longtemps fasciné.

Vient maintenant le temps, pour moi, de démissionner de ma fonction de conseillère municipale et de vous dire au revoir; mon agenda personnel ne me

permet malheureusement plus de m'investir avec vous comme cela a été possible durant quatre ans. Au revoir, en effet, et non adieu, car au gré d'une rencontre dans les rues de la plus belle ville du monde ou au détour d'un message j'aurai toujours plaisir à partager un café avec vous.

Avec tous mes remerciements et mes chaleureux messages,  
bien à vous,

*Dorothee Marthaler Ghidoni*

**La présidente.** Nous prenons acte de cette démission. Je donne à présent la parole à celles et ceux qui la demandent.

**M. Théo Keel (S).** Je commence au nom du Parti socialiste, qui était le groupe de M<sup>me</sup> Marthaler Ghidoni. Même si elle n'est pas présente ce soir, je m'adresse-rai directement à elle, si vous le permettez, Madame la présidente.

**La présidente.** Vous pouvez y aller.

*M. Théo Keel.* Chère Dorothee, nous sommes entrés en même temps dans ce plénum et avons pu avancer ensemble dans cette grande aventure qu'est le Conseil municipal. Quel parcours tu auras eu au sein de ce Conseil municipal et de notre groupe socialiste! Présidente de commission, cheffe de groupe, démission avant la fin de la législature... Tu n'auras rien fait comme tout le monde et pratiquement tout fait en une seule législature – ta première, qui plus est! Cela montre bien l'entière responsabilité de ta personne comme de ton engagement dans cette aventure municipale, et c'est ce qu'on retiendra de ces quatre ans où nous avons siégé à tes côtés.

Tu étais fortement impliquée dans le travail de commission, notamment à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, c'est donc tout naturellement que tu l'as présidée. La jeunesse aura d'ailleurs été un sujet important pour toi, comme le montrent les objets que tu as déposés, proposant des abonnements gratuits à des journaux pour les jeunes de 18 ans ou encore des mesures de prévention et de sensibilisation contre les jeux d'argent, qui touchent fortement les jeunes adultes. Ton idée d'abonnement gratuit à des journaux pour les jeunes de 18 ans, inspirée de ce qui se faisait dans le canton de Fribourg, se verra même concrétisée au niveau cantonal. C'est par les nombreux projets que tu as proposés que tu auras pu ajouter ta patte à notre parlement et à notre cité.

Puis c'est au sein de notre groupe que ton engagement s'est poursuivi, avec la chefferie que nous avons reprise ensemble, toi en tant que cheffe, moi en tant que vice-chef. Tu t'es impliquée tout entière dans ce rôle difficile qui demande énormément d'engagement et d'énergie. Nous avons réussi à tenir le cap et j'ai eu plaisir à t'accompagner aux commandes du navire socialiste.

Tu dois maintenant nous abandonner pour aller vers d'autres mers, plus prosaïquement à ton emploi de coordinatrice des bibliothèques de l'enseignement secondaire II, ton temps de travail ayant augmenté. Tu seras partie comme tu as siégé: entière et convaincue de tes choix. Tu nous laisses en héritage un navire solide et un équipage plein d'humanité et d'engagement, à ton image. On te souhaite le meilleur vent pour la suite! (*Applaudissements.*)

**M. Luc Zimmermann** (LC). Si vous me le permettez également, Madame la présidente, je m'adresserai directement à M<sup>me</sup> Marthaler Ghidoni. Chère Dorothée, je t'ai connue d'abord à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. Tu étais effectivement très entière, mais tu savais quand même négocier. Ce n'était pas toujours facile, mais chacun disait son mot et, au final, on faisait un compromis – ou pas. Tu étais quelqu'un qui allait au fond du détail et tu connaissais ce dont tu parlais.

Je t'ai ensuite mieux connue à titre personnel quand tu as pris ta chefferie de groupe, avec ton vice-chef de groupe Théo Keel. J'espère que ce sera un digne héritier! Là, j'ai commencé à te connaître un peu différemment, peut-être moins comme un animal politique que comme une personne humaine. Je pense que, même si on ne s'est pas toujours entendus politiquement – on va dire ça comme ça – on s'est toujours entendus en tant qu'êtres humains, avec le respect que chacun doit à l'autre.

Tu nous quittes à la fin de cette législature – même un peu avant – pour des raisons professionnelles, si j'ai bien compris. C'est à grand regret et avec tristesse qu'on te voit partir de ce Municipal – en tout cas moi, à titre personnel, mais aussi le groupe Le Centre. Je te souhaite bon vent dans tes nouvelles activités. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Laurence Corpataux** (Ve). Chère Dorothée, ce fut un plaisir de siéger avec toi en commission de la cohésion sociale et de la jeunesse et en commission des finances, et de te côtoyer comme cheffe de groupe. J'ai rencontré là une personne engagée, déterminée et forte de ses convictions. En tant que présidente de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, tu as montré tout le sens que tu donnais au partage de la parole et démontré ton sens de l'organisation. Ton

sens du partage de la parole reflétait aussi une volonté d'amener le groupe dans sa complexité et sa diversité politique à avoir une position commune, si possible – ce qui est toujours de bon augure.

Habitant toutes les deux Saint-Jean, nous avons plusieurs fois cheminé ensemble et débriefé en revenant de séances de commission. J'ai apprécié ces moments-là, ainsi que ton sens de l'écoute bienveillante, tes questions qui ont permis de prendre du recul et de la perspective sur certains sujets. En raison de l'évolution de ta carrière professionnelle, nous n'aurons plus à faire ces parcours ensemble, mais ça ne nous empêchera pas de nous retrouver sur une terrasse pour discuter de politique ou d'autres choses. Bon vent, Dorothée! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Notre groupe Ensemble à gauche regrette ton départ, chère Dorothée. J'ai eu l'occasion de collaborer étroitement avec toi au sein de la commission des finances, surtout quand nous étions toutes les deux cheffes de groupe. D'une part, j'ai pu apprécier ta clarté et ta fermeté dans l'affirmation de tes convictions, mais aussi ton profond respect quand nos positions étaient divergentes, par exemple lors des campagnes municipales sur les plans localisés de quartier (PLQ) où nous étions dans le même comité pour le PLQ de Bourgogne, mais dans deux comités opposés pour le PLQ Acacias 1. D'autre part, j'ai pu apprécier aussi nos moments d'échange et de discussion plus informels sur des questions et enjeux que nous rencontrions dans les objets traités ou sur les perspectives du Municipal. L'ouverture et la confiance se sont développées entre nous. D'un peu plus loin, j'ai vu ton excellente présidence de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

Ta nouvelle fonction professionnelle ne te permet plus d'assurer la disponibilité nécessaire au Conseil municipal. Nous regrettons que tu aies été amenée à choisir entre les deux, mais nous sommes convaincus que tu trouveras une nouvelle manière de vivre tes engagements politiques différemment. Nous te souhaitons tout le meilleur pour la suite! (*Applaudissements.*)

**M. Vincent Schaller** (UDC). Je m'exprimerai au nom de l'Union démocratique du centre. J'ai fréquenté M<sup>me</sup> Dorothée Marthaler Ghidoni à la commission des finances. J'ai apprécié sa concision, sa précision, sa manière de ne pas parler plus que nécessaire. Elle a parfaitement joué son rôle de soldat socialiste et je lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Chère Dorothée, si tu nous regardes ce soir, nous pensons fort à toi et nous avons un petit cadeau pour toi. Il est entre les mains de M. Ahmed Jama, qui va le remettre à M. Théo Keel. Donc si tu ne le reçois pas, sache que c'est Théo qui a gardé ce cadeau en otage et que ce n'est plus de notre responsabilité!

Nous passons à présent à une autre démission. Nous avons reçu la lettre de démission du Conseil municipal de M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier. Je prie la secrétaire M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel de la lire.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 15 août 2024

*Concerne:* démission du Conseil municipal pour la date du 3 septembre 2024

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs,  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous fais part aujourd'hui de ma décision de démissionner de mon mandat de conseillère municipale pour la date du 3 septembre 2024. Pour des raisons de santé, je ne suis plus en mesure de poursuivre mon mandat de façon efficiente. Par respect non seulement pour les personnes qui m'ont élue mais aussi envers vous toutes et tous ici présents, il était impératif que je fasse un choix dans mes activités. Mais tout choix implique un renoncement et doit être réfléchi en conscience et en responsabilité.

Depuis plus de quatre ans, j'ai énormément appris sur ce qu'implique un mandat d'élue et, en particulier, sur la nécessité d'avoir du temps et de la disponibilité afin de connaître correctement les dossiers qui nous sont soumis. Celles et ceux qui me connaissent bien savent que je ne suis pas là juste pour appuyer sur un bouton et que toutes mes décisions ont été prises de manière réfléchie. Cela nécessite du temps, or lorsque l'on n'est plus en capacité de disposer de ce temps, il est plus sage de laisser sa place.

Ma présence au sein de ce Conseil a permis de se rendre compte que le handicap ne doit pas seulement être abordé de façon théorique. Les quelques couacs que nous avons connus ont mis en évidence une réalité que seule une personne concernée peut démontrer. Je me souviens avec un sourire de ce 8 février 2022, où j'allais déposer en urgence la motion M-1663 qui demandait que, lorsqu'un lieu est inaccessible à cause d'une marche à l'entrée, une rampe amovible soit

prévue. Souvenez-vous que je n'ai pas du tout eu besoin d'argumenter sur cette urgence puisque, quelques minutes avant, la porte de plain-pied qui me permet d'accéder à la cour était fermée et que vous avez dû être plusieurs à me porter littéralement. Cette urgence a d'ailleurs, permettez-moi l'expression, passé la rampe avec une parfaite unanimité!

Il est impératif que, durant les travaux du Conseil municipal, en particulier en commission, cette expertise ne soit jamais oubliée. Je vous l'ai souvent dit, mais je tiens à le répéter une dernière fois: les personnes concernées doivent être consultées pour absolument tous les projets qui les concernent, qu'il s'agisse d'aménagements, de travaux de rénovation ou même des plans lumière, par exemple. C'est valable pour toutes les catégories de la population, et non pas seulement pour les personnes en situation de handicap. Nous avons en ville de Genève suffisamment d'associations pour répondre à ces sollicitations et cela n'en donnera que de meilleures réalisations.

Je vous laisse à l'orée d'une période difficile, entre la préparation du budget et la campagne électorale pour les élections municipales de l'année prochaine. N'oubliez pas les raisons pour lesquelles vous êtes entrés en politique, et encore moins la raison principale, qui est d'agir au mieux pour notre population. Souvenez-vous de vos rêves pour notre ville, pour vos familles, vos voisins, vos amis. Restez à l'écoute des propositions et ne vous bloquez pas parce qu'elles viendraient d'un autre bord que le vôtre; je rappelle que l'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne.

Comme je l'ai souvent dit aussi, je ne serai jamais loin et comme je vous l'ai toujours promis, je reste à votre entière disposition, même si c'est d'une façon différente.

Je profite encore de quelques instants pour des remerciements: avant tout à mon mari, Marc, qui a fait preuve d'une patience et d'une disponibilité de chaque instant. Sans lui, rien n'aurait été possible; à ma fille, mes beaux-enfants et toute ma famille pour leur soutien indéfectible; à mes amis pour leur compréhension face à mon manque de temps. Je n'oublie pas l'association Défense des aîné-e-s, des locataires, de l'emploi et du social (DAL) qui, grâce à son président M. Christian Zaugg, m'a donné l'immense opportunité d'avoir partagé vos bancs depuis 2020.

Je remercie ensuite notre groupe, Ensemble à gauche, qui m'a offert tant de soutien dans les moments compliqués. Merci à vous, chères et chers collègues conseillers municipaux; merci à vous, Mesdames les conseillères administratives et Messieurs les conseillers administratifs, ainsi qu'à vos services, tous confondus. Merci à toute l'équipe du Service du Conseil municipal, sans qui ce Conseil ne tournerait simplement pas. Travailler avec vous a été source de plaisir, de

connaissance et de moments forts qui ne me quitteront jamais. Merci à toutes et tous d'être qui vous êtes!

Je terminerai par la dernière phrase du préambule de notre Constitution suisse, parce qu'elle est applicable même dans une commune: «La force d'une communauté se mesure au bien-être du plus vulnérable de ses membres.»

Avec mes plus respectueuses salutations,

*Corinne Bonnet-Mérier*

*(Applaudissements nourris. L'assemblée se lève en signe d'hommage.)*

**La présidente.** A mon regret, je dois le dire, à l'issue de la lecture de cette lettre nous prenons acte de votre démission, chère collègue. J'en profite pour saluer le mari de Corinne Bonnet-Mérier, qui est à la tribune du public; on peut l'applaudir aussi! (*Applaudissements.*) A présent, je donne la parole à celles et ceux qui la demandent.

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Chère Corinne, il n'est pas évident, ce soir, de trouver les mots pour exprimer combien il est difficile pour tous les membres d'Ensemble à gauche de te voir partir, d'admettre que tu quittes ton mandat de conseillère municipale. Nous respectons entièrement ta décision, bien sûr. C'est toi qui connais les limites qui s'imposent à toi. Tu as appris à faire avec et tu dois en tenir compte. Il y a des limites qui se voient, il y en a d'autres qui restent invisibles, mais qui ont toute leur réalité pour toi, comme la nécessité d'être assise durant des heures lors des séances plénières, ce qui est devenu trop pénible. Corinne, tu vas nous manquer.

Tu nous as appris énormément! L'accessibilité universelle est un idéal, un objectif politique que nous défendons toutes et tous. Sa réalisation est loin d'être acquise et tu nous l'as montré régulièrement, quotidiennement. Nous le savons. Tu nous as montré, pour chaque situation, ce que ça signifie.

Déjà pour venir ici dans les hauts de la Vieille-Ville, tout déplacement doit être planifié, il faut s'organiser à l'avance. Si tu étais toujours la première sur place, c'est parce que tu savais d'expérience qu'il pouvait y avoir un obstacle, qu'un bouchon dans la circulation pouvait te retarder. Dans notre groupe, nous avons appris très concrètement le peu de restaurants dans la Vieille-Ville qui te sont accessibles et/ou qui facilitent ta venue. Alors que tu es ma remplaçante,

impossible pour toi d'accéder à la salle où se réunissent le bureau et les chefs de groupe! Impossible aussi de faire partie du bureau, qui trône en haut des marches et n'offre pas assez de place pour ton fauteuil.

Je pense que tout le Conseil municipal est réellement unanime là-dessus. Tous groupes politiques confondus, on s'est sentis concernés. Tu as réussi à nous faire nous sentir toutes et tous concernés. Personne n'oubliera le soir où l'ascenseur est tombé en panne, ici. Le réparateur étant domicilié à Fribourg, à ce que nous avons appris, il ne pouvait évidemment pas se déplacer. Et toi, tu ne pouvais pas assister à la deuxième partie d'une soirée de séances plénières! Le Conseil administratif y a été sensible, lui aussi, notamment dans le cas des bistrotts d'un marché de Noël qui n'étaient pas accessibles, ou lorsqu'il a fallu améliorer un nouvel espace de baignade. Ces situations sont nombreuses. Tes constats et remarques ont été pris en considération – et même toujours plus rapidement, comme nous avons pu le voir. Là aussi, ta présence va manquer.

Tu nous as montré comment affirmer ce qui doit être fait. On peut le faire – et c'est ce que tu as toujours fait – avec le sourire. Tu l'as fait tout en étant très déterminée, mais sans être victime, sans être vindicative.

Nous le savons: tu ne resteras pas inactive. Tu continueras à présider le Club en fauteuil roulant Genève, une fonction associative essentielle. Tu pourras donc rester une interlocutrice. Nous savons que tu nous suivras de près grâce à Léman bleu, que tu n'hésiteras pas à nous interpeller chaque fois que ce sera nécessaire, que nous pourrons nous adresser à toi chaque fois que ton regard sera indispensable pour nous. C'était un immense plaisir de collaborer avec toi, pour chaque membre de notre groupe et pour moi. C'est avec grande peine que nous te voyons nous quitter.

Tu nous as aussi appris ce que des fleurs permettent d'exprimer, là où les mots manquent. Au nom de tout le groupe Ensemble à gauche, merci, Corinne, pour ces années d'échanges et de collaboration. Merci! (*M<sup>me</sup> Bonnet-Mérier reçoit un bouquet de fleurs de la part d'Ensemble à gauche.*)

*Des voix. Bravo! (Applaudissements nourris.)*

**La présidente.** Il y aura un cadeau par prise de parole! J'espère que vous êtes prêts, les autres groupes... (*Rires.*)

**M<sup>me</sup> Yasmine Menétréy** (MCG). Chère Corinne, nous avons siégé ensemble à la commission du logement et menons le même combat au sein du Conseil

municipal pour défendre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Je te souhaite une très bonne continuation et j'espère que nous continuerons à nous soutenir mutuellement en dehors du Conseil municipal. Pour ma part, je m'engage à poursuivre ce combat et à porter haut et fort la voix de l'accessibilité. Merci. (*Applaudissements.*)

**M. Luc Zimmermann** (LC). Madame la présidente, si vous me le permettez, je m'adresserai directement à M<sup>me</sup> la conseillère municipale démissionnaire. Chère Corinne, je crois que ça a été dit par quelqu'un auparavant, mais je le mentionnerai en préambule: tu n'es pas un pousse-bouton. Tu es plutôt quelqu'un de très vivace. Tu es une personne avec laquelle on discute. Tu sais vraiment beaucoup de choses. C'est toujours toi qui amènes la matière, et après, on la modèle un peu comme de la pâte à modeler.

Je regretterai vivement – personnellement en tout cas – nos discussions prolongées pour savoir quel objet déposer, quelle question poser, comment mieux formuler une question, comment modifier ou amender un objet... C'est ce qu'on a fait notamment concernant le quai Wilson pendant les vacances scolaires, à la faveur de la question écrite QE-670.

Alors, quelle ne fut pas ma surprise, en cette rentrée, quand tu nous as appris que tu démissionnais! Heureusement, je pense que tu ajoutes ta patte bienfaisante à toutes les activités que tu entreprends, notamment au Club en fauteuil roulant Genève, déjà cité, donc au niveau associatif également. Mais là, nous perdons quand même – et plus encore Ensemble à gauche, puisque tu fais partie de ce groupe – un joyau qui sera difficilement remplaçable. On espère que la suite sera bonne et qu'il y aura un prochain joyau, disons... En tout cas, on sait ce qu'on perd, mais on ne sait pas ce qu'on gagne! Merci beaucoup, Corinne, et bon vent! (*Applaudissements.*)

**M. Maxime Proveni** (PLR). Chère Corinne, quelle tristesse de te voir partir! J'ai beaucoup de souvenirs. On a siégé les premières années ensemble à la commission des travaux et des constructions. Tu es quelqu'un de constructif, avec qui on peut discuter – et ça fait plaisir, parce qu'on a eu des échanges. On n'était pas toujours d'accord mais, avec toi, on pouvait vraiment toujours discuter. C'est quelque chose qui me tient fortement à cœur, car je crois que c'est une des plus belles qualités qu'on puisse avoir en politique. Ça va manquer, dans cet hémicycle! Je suis triste que tu partes. C'était une belle rencontre, tu es une personne avec qui j'ai vraiment eu beaucoup de plaisir à échanger, je le répète encore une fois, que ce soit pendant les séances du Conseil municipal ou avant.

Tout de bon pour la suite! Je sais que tu gardes d'autres engagements, où tu seras bien utile. Merci pour l'énergie que tu consacres quotidiennement aux causes qui te sont chères. Bon vent! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). Madame la présidente, si vous le permettez, je m'adresserai en quelques mots directement à la personne concernée, puis je reviendrai à vous. Chère Corinne, avec ta permission, je vais casser la tradition et parler de toi à la troisième personne en m'adressant directement à la présidente, ça m'évitera de laisser sortir les larmes que je sens monter. Elles sont déjà montées à l'idée que tu vas nous quitter. Si je tenais la personne abrutie qui a dit qu'en politique il n'y avait pas d'émotions à montrer, elle s'en souviendrait!

Madame la présidente, c'est avec beaucoup d'émotion que les Vertes et les Verts ont appris le départ de M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier. Nous lui devons beaucoup. En effet, les personnes à mobilité réduite (PMR) sont l'un des combats des Verts. Elle a toujours été présente pour cela, à l'affût, d'une manière intelligente, toujours avec une solution. Et l'empathie! L'empathie de M<sup>me</sup> Bonnet-Mérier est quelque chose que nous ne pouvons mettre de côté. Il y a des êtres qui, par leur seule présence, changent notre vision du monde. M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier fait partie de ces êtres-là.

Bien sûr, on ne peut pas parler de M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier sans parler de son époux, M. Marc Bonnet, que nous voyons chaque fois à ses côtés pour trouver des solutions lorsque la société l'a oubliée – ou que nous l'avons oubliée. Car nous l'avons bien sûr oubliée, parfois, ne serait-ce que dans cette salle totalement rénovée. M<sup>me</sup> Bonnet-Mérier ne pourra jamais prendre votre place, Madame la présidente! Quant aux locaux du Service du Conseil municipal de la Ville de Genève, bien qu'elle soit conseillère municipale, elle ne pourra jamais s'y rendre, puisqu'il n'y a pas d'ascenseur. Elle devra attendre avant de pouvoir utiliser les derniers bains aménagés, parce que le dispositif d'accès pour les PMR n'est pas encore installé. (*Remarque.*) C'est fait, maintenant? Je vous remercie, Madame la conseillère administrative!

Et n'oublions pas l'humour! Il n'y a que M<sup>me</sup> Bonnet-Mérier qui soit capable de me regarder et de me faire signe en souriant quand je préside et que je dis: «Bon, les boutons de vote ne marchent pas, Mesdames et Messieurs, levez-vous pour dire oui ou restez assis pour dire non!» Ou lorsqu'elle met en avant une clé carrée pour une serrure triangulaire aux toilettes... Chère Corinne, les Verts poursuivront ton engagement, nous te le promettons! Nous te souhaitons vraiment bon vent et bonne continuation. On se retrouvera sur les terrasses, où nous pesterons contre les vélos qui nous rasant de très près... (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Difficile de ne pas terminer sa prise de parole en s'adressant directement à Corinne... Je vous comprends, Madame la conseillère municipale. On commence par la présidente et on finit par Corinne... C'est parfait!

**M<sup>me</sup> Cathy Jacquier** (UDC). Madame la présidente, si vous me le permettez, moi aussi je m'adresserai directement à celle qui va partir. Chère Corinne, je ne t'ai pas connue pendant très longtemps, mais suffisamment pour avoir envie de t'adresser quelques mots ce soir. Tu étais toujours de bonne humeur, le sourire aux lèvres, tu transmettais à tout le monde ta positivité, qui est juste phénoménale! Tu défendais et continueras merveilleusement à défendre les personnes avec un handicap. J'avoue que ta manière d'en parler et de relativiser m'a souvent vraiment beaucoup touchée. Jamais une plainte! Tu regardais vers l'avenir. Ta démission fut donc une énorme surprise pour tout le monde, on l'a entendu, et pour moi également. Tu manqueras à beaucoup, dont je fais partie. Au nom de l'Union démocratique du centre, nous te souhaitons vraiment bonne route et bon vent. Je suis certaine qu'on se reverra dans le cadre de tes activités. Merci, Corinne! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Paule Mangeat** (S). Madame la présidente, à mon tour je m'adresserai directement à Corinne. Chère Corinne, tu vas nous manquer. Ce sont là des mots simples qui traduisent tout à la fois l'affection qu'on te porte, la joie qu'on a eue à travailler avec toi – mais également tes compétences, qui vont nous manquer en commission et ici, les soirs des séances plénières du Conseil municipal. Je pense notamment à ce regard très aiguisé que tu as sur les choses – pas uniquement sur la réalité des personnes avec un handicap, mais vraiment ce regard aigu que tu portes sur tous les sujets que nous avons à traiter au Conseil municipal.

J'ai eu un immense plaisir à travailler avec toi, un immense plaisir également à faire avec toi tout autre chose que de travailler, un immense plaisir à prendre simplement le bus avec toi et à rire des situations extrêmement cocasses que tu dois affronter tous les jours dans des conditions très variables, en fonction de ce que tu as à faire. Le groupe socialiste sera unanime à te regretter, chère Corinne, tu vas nous manquer... (*Applaudissements.*)

**M. Daniel Dany Pastore** (MCG). On pourrait dire beaucoup de choses sur le plan politique, bien sûr. Mais j'ai la chance, modestement, de connaître le couple, donc madame et monsieur. J'ai tellement d'admiration pour ces deux personnes! Bien qu'on ne soit pas du même parti et qu'on appartienne même à des partis plutôt opposés, Corinne Bonnet-Mérier a le sens de la camaraderie en dehors de ce

cénacle. Vraiment, ce sera un regret de ne plus l'apercevoir de temps à autre. Heureusement que, dans la vie privée, on a encore la possibilité d'aller sur une terrasse pour boire un café. Merci de ta camaraderie, Corinne! (*Applaudissements.*)

**M. Kevin Schmid** (PLR). Chère Corinne, jusqu'à présent on a beaucoup parlé d'accessibilité, entre autres. Moi, sur un plan plus personnel, je voulais te remercier pour un certain nombre de choses. Par exemple, lorsqu'après une journée que je qualifierais de difficile ou de chaotique j'arrivais à la commission du logement, où nous siégeons ensemble, ton sourire me rappelait pour quelles raisons je m'étais malgré tout rendu à cette séance de commission. Merci aussi pour ton sens de la concorde et ta manière d'amener, en ta qualité de présidente de commission, des sujets souvent épineux d'une manière qui nous permettait assez rapidement à tous d'aller dans le sens du consensus. Merci beaucoup pour ça!

Ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas un adepte de la pommade, mais je tenais à prendre la parole pour te dire cela, puisque je le pense, comme d'autres collègues. Tu me manqueras vraiment beaucoup. Je fais partie des gens qui ont eu la chance de te rencontrer et j'espère qu'on continuera à se voir régulièrement. Je te souhaite bon vent! (*Applaudissements.*)

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Chère Corinne, si tu permets que je t'appelle ainsi, je n'ai pas eu la chance de travailler avec toi en commission, mais on a eu l'occasion de discuter plusieurs fois dans les couloirs. Des couloirs difficiles pour toi... et pour ceux qui boitent, aussi! On va te regretter, parce que la problématique est toujours la même: on a besoin dans nos parlements d'avoir à tous les niveaux une diversité de personnes, de quelque parti que ce soit – ça n'a aucune importance. On a besoin d'ouvriers, on a besoin d'employés, on a besoin de patrons, on a besoin de personnes comme toi, etc. Malheureusement, on voit souvent que ce n'est pas le cas ou que ça ne dure pas longtemps.

On va donc te regretter, notamment pour ça, mais aussi pour ta personnalité. Bien qu'on n'ait pas beaucoup travaillé ensemble, je perceis en toi une personne ouverte: ouverte à la discussion, ouverte à ceux qui ont d'autres opinions politiques que toi. Mais en tout cas, ils te rejoignent à 200% dans ton combat principal, c'est évident! Moi, j'appelle ça une belle personne. Tu es une belle personne, et je vais te regretter! (*Applaudissements.*)

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** J'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Conseil administratif pour évoquer un membre exceptionnel du

Conseil municipal, comme le démontrent les hommages qui lui ont été rendus. Parfois, la vie vous offre le cadeau de croiser des gens qui vous illuminent sur le chemin de votre existence. Eh bien, permettez-moi de le dire ici, Madame – je vais vous vouvoyer, avec respect: vous nous illuminez, vous nous avez illuminés et vous continuerez à nous illuminer non seulement par votre personnalité, mais également par les combats que vous portez.

Malgré les difficultés, vous avez souvent su porter avec abnégation la voix de ceux qui n’avaient pas de voix, de ceux dont la vie est un challenge au quotidien. Vous avez tellement bien exprimé cela, vous l’avez tellement bien expliqué, avec détermination, avec passion! Cela nous a effectivement illuminés, cela nous a fait voir aussi la nécessité de bien prendre en compte le fait que chacun doit absolument avoir sa place dans notre société. Nous devons faire des efforts pour cela. Personne ne peut rester au bord de la route, on l’a dit. Je vous exprime donc notre profonde gratitude, Madame, pour votre courage, pour votre vision. Je peux le dire: vous faites partie des raisons de fierté de cette Ville par le combat que vous menez et que vous avez mené.

Comme certains tout à l’heure à qui j’aimerais m’associer un peu plus longuement, j’évoquerai ici les proches aidants et donc Marc. Donnant son temps, son énergie et beaucoup d’amour, il était présent à chaque fois. Il nous a fait voir également une nécessité pour nos sociétés – et cela, c’est extrêmement important: aujourd’hui encore, malgré certains discours politiques et certains votes, ce que nous faisons pour les proches aidants n’est pas du tout à la hauteur de ce qu’ils font pour notre société et pour les gens qui, comme je le disais tout à l’heure, vivent des challenges au quotidien. Pour tout cela, Madame, chère Corinne, cher Marc, merci. Et à bientôt! (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller administratif. Il m’est difficile de ne pas prendre quelques secondes pour m’exprimer à mon tour... Moi, je n’arrive pas à ne pas prendre rapidement la parole quand même, Corinne! Voilà, ce n’est pas possible de ne pas prendre la parole pour te souhaiter bon vent. On a évoqué une Corinne empathique, intelligente, généreuse et amusante... Je ne sais pas de quoi les gens parlent! (*Rire de l’oratrice.*) Non, je rigole... Evidemment que tu as toutes ces qualités-là, tu es quelqu’un d’extraordinaire. M. Gomez parlait d’illuminer les autres... Tu es un rayon de soleil! On a parlé de perle et de joyau dans les différents groupes, mais moi, je rajoute le rayon de soleil. Tu es quelqu’un de super, Corinne!

On a évolué ensemble, on a commencé cette législature ensemble – moi un peu après toi – et je tiens simplement à te dire en mon nom que ça a été un plaisir d’être dans ton groupe et que, si j’ai réussi moi-même à évoluer et à être

aujourd'hui la présidente du Conseil municipal, tu y es pour beaucoup. Le regret de te voir partir est largement partagé, tu es quelqu'un d'extraordinaire. Moi, je sais que je te reverrai, donc si je suis triste, je sais toutefois qu'on continuera à se voir.

J'espère aussi – et je pense que je parle maintenant au nom de tout le Conseil municipal et du Conseil administratif – que ce n'est qu'un au revoir et qu'un jour tu te lèveras en disant: «Bon, il faut que j'y retourne! Il y a des choses à faire évoluer au sein de ce Conseil municipal!» Un grand merci aussi à Marc, ce n'est même pas la peine de le dire. Vous êtes incroyables tous les deux. Corinne, vraiment, tu sais à quel point tu es extraordinaire, tu sais ce que je pense de toi, je te souhaite tout plein de bonnes choses pour la suite. Et puis... un petit cadeau, quand même! Il y a eu un bouquet de fleurs, mais un cadeau officiel va maintenant t'être remis par Anne Carron. (*Applaudissements.*)

*(M<sup>me</sup> Anne Carron remet le don d'honneur à M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier.)*

**La présidente.** Nous avons reçu une troisième lettre de démission, celle de M. Marc-André Rudaz, qui démissionne de sa charge de conseiller municipal suppléant. Je prie le secrétaire M. Pierre Scherb de lire cette lettre.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 17 août 2024

*Concerne:* ma démission de ma fonction de conseiller municipal suppléant

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

N'étant guère à cheval sur le protocole, je vous informe démissionner avec effet immédiat de mon poste de conseiller municipal suppléant.

En effet, si les commissions parlementaires, où on étudie les solutions aux problèmes que créent malheureusement trop souvent les politiciens eux-mêmes par méconnaissance des effets indirects de leurs propres décisions, m'intéressent, ce n'est pas du tout le cas des monologues et prétendus débats de notre parlement, plus rivés sur la politique politicienne axée sur le faire-valoir pour gagner des électeurs, plutôt que sur une résolution des problèmes de fond.

J'apprécie beaucoup de parlementaires et également de nombreux magistrats. La tâche n'est pas facile, mais je ne supporte plus que l'on ajoute toujours de nouveaux coûts que devront payer les contribuables, alors que les problèmes sociaux et économiques basiques et fondamentaux ne sont pas réglés et que presque personne ne s'y intéresse vraiment, ou seulement de manière très superficielle. La défense du pouvoir d'achat de la classe moyenne, dans ce parlement, quelle rigolade!

Je me représenterai au Municipal en 2025, en espérant bien devenir conseiller municipal à part entière. Je réfléchis en effet trop mal pour appuyer sur un bouton sans connaître à fond les objets soumis au vote, et ma confiance dans les commissaires spécialisés n'est que très relative. L'angle des coûts à court et à long terme et de leurs conséquences indirectes sur les autres réalités économiques et sociales futures ne me semble pas traité de manière pertinente.

Ce sera toutefois un plaisir pour moi de vous voir en dehors du parlement et de boire un café. En souhaitant à tous les parlementaires, magistrats et fonctionnaires une bonne santé et de la joie dans le travail pour notre collectivité,

avec mes meilleures salutations,

*Marc-André Rudaz*

**M. Vincent Schaller** (UDC). Juste pour compléter: je précise que M. Rudaz, notre cher collègue Marc-André Rudaz, ne se désinvestit pas totalement de la politique en Ville de Genève. Il sera notre représentant à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), où il a déjà siégé et où il se sent tout à fait utile. Par ailleurs, dans sa vie professionnelle M. Marc-André Rudaz est secrétaire de la coopérative Résilience Services, basée aux Eaux-Vives. C'est une coopérative qui, sans subvention ni subsides, aide de nombreuses personnes des Eaux-Vives à remplir leur déclaration d'impôts, notamment, mais aussi à faire toutes sortes de démarches administratives. Donc M. Rudaz est vraiment quelqu'un d'engagé – et sans subvention ni subsides, il y tient!

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). J'interviens rapidement, parce que j'ai eu l'occasion de siéger avec M. Rudaz dans des commissions, lorsqu'il a dû compléter. C'est une personne qui a un humour pince-sans-rire. Dans son regard complice déjà, on sent quand ça va partir à vau-l'eau parce que le débat ne s'engage pas du tout dans son sens... Ensuite la discussion continue, continue, continue, continue... Et quand il dit: «On se retrouvera pour un café», eh bien, ce ne sont pas des paroles en l'air! Il peut tout à fait retrouver quelqu'un autour d'un café

pour continuer à débattre, ne pas lâcher prise et essayer de convaincre. Bonne suite à lui! On a bien pris note qu'il se représentait aux prochaines élections.

**6.a) Prestation de serment de M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer, remplaçant M<sup>me</sup> Monica Granda, conseillère municipale démissionnaire.**

*M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer est assermentée. (Applaudissements.)*

**6.b) Prestation de serment de M. François Mireval, remplaçant M<sup>me</sup> Dorothée Marthaler Ghidoni, conseillère municipale démissionnaire.**

*M. François Mireval est assermenté. (Applaudissements.)*

**6.c) Prestation de serment de M. James Berclaz-Lewis, remplaçant M<sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier, conseillère municipale démissionnaire.**

*M. James Berclaz-Lewis est assermenté. (Applaudissements.)*

**La présidente.** Nous procédons maintenant à l'assermentation des nouveaux membres suppléants du Conseil municipal.

**6.d) Prestation de serment de M. Manuel Alonso Unica, membre suppléant pour l'Union démocratique du centre;**

*M. Manuel Alonso Unica est assermenté. (Applaudissements.)*

**6.e) Prestation de serment de M<sup>me</sup> Cecilia Zaugg, membre suppléante pour Ensemble à gauche;**

*M<sup>me</sup> Cecilia Zaugg est assermentée. (Applaudissements.)*

**6.f) Prestation de serment de M. Sacha Camporini, membre suppléant pour Ensemble à gauche.**

*M. Sacha Camporini est assermenté. (Applaudissements.)*

**7. Election d'un-e représentant-e de l'Union démocratique du centre du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, en remplacement de M. Jean Zahno, démissionnaire (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B).**

**La présidente.** Je demande à M<sup>me</sup> Yasmine Menétrey, secrétaire, de lire la lettre de démission de M. Jean Zahno du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 30 mai 2024

Madame la présidente,

J'ai le regret de vous annoncer que le règlement du Conseil municipal de la Ville de Genève ne m'autorise pas à siéger au Municipal et au conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Par conséquent, je vous présente ma démission immédiate de membre du conseil de fondation et de toutes les fonctions en lien avec le mandat qui m'a été confié en son temps.

Je réitère mes messages adressés par mail pour vous remercier, vous et la Direction de la FVGLS, d’avoir toujours apporté aux membres du conseil de fondation les informations nécessaires pour les prises de décisions.

Recevez, Madame la présidente, mes cordiales salutations.

*Jean Zahno*

**La présidente.** Nous prenons acte de cette démission et procédons à l’élection d’un-e représentant-e de l’Union démocratique du centre pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social. La candidature de M. Marc-André Rudaz étant unique, celui-ci est élu tacitement. (*Applaudissements.*)

## 8. Pétitions.

**La présidente.** Nous avons reçu les pétitions suivantes, qui seront renvoyées sans discussion à la commission des pétitions:

- P-520, «Sécurisation de la piste cyclable entre la rue de Carouge et l’avenue de la Roseraie»;
- P-521, «Pour la création d’un service de cafétéria au cycle de l’Aubépine»;
- P-522, «Accès facilité à la piscine des Vernets pour les handicapé-e-s»;
- P-523, «Pour le droit d’emprunter et de rendre des livres aux bibliothécaires dans les bibliothèques municipales de la Ville et ainsi garder le lien entre le public et les professionnel-le-s»;
- P-524, «Préserver la santé des chiens à Genève»;
- P-525, «Pour la construction d’une base de rafting».

## 9. Questions orales.

**M. Omar Azzabi** (Ve). Je pense que ma question s’adresse au Conseil administratif *in corpore*, mais surtout à M<sup>me</sup> Frédérique Perler, en charge du département de l’aménagement, des constructions et de la mobilité.

Comme on a pu le voir dans les médias cette semaine, trois habitants du quartier des Grottes et l'association Sauvegarde Genève ont malheureusement déposé un recours contre le skate-park qui avait été décidé et voté par le Conseil municipal à la faveur de la proposition PR-1529. J'estime – nous sommes d'ailleurs plusieurs à estimer cela, chez les Verts et les Vertes – que les informations diffusées à ce sujet dans la presse relèvent plutôt de *fake news* que d'autre chose, notamment en ce qui concerne l'aspect anti-écologique de ce projet de skate-park. Dès lors, serait-il possible que le Conseil administratif entreprenne de faire une communication à la population pour répondre aux accusations émises par l'association Sauvegarde Genève? Selon moi et de nombreuses personnes, je le répète, elles relèvent plutôt de *fake news* ou, du moins, de «l'écologie de PMU»!

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Vous aurez une réponse demain.

**M. Rémy Burri (PLR).** Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Perler. Je lui en avais déjà posé une sur le même sujet il y a quelques mois. Cela concerne le projet de densification du périmètre Fontaines-Saintes. Il y avait vraisemblablement un blocage avec un des propriétaires d'un terrain où se trouvait une ambassade, un consulat ou je ne sais plus quoi. Il semble que la situation se soit débloquée depuis. Je me demandais donc si ce projet avait des chances de refaire surface, sachant que la Ville de Genève et un promoteur plutôt engagé détiennent déjà plus des deux tiers des surfaces constructibles, ce qui fait que la Ville pourrait largement démarrer ce projet. Madame Perler, avez-vous prévu de lancer ça prochainement?

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Monsieur Burri, vous anticipez un peu, mais vous ne pouvez pas le savoir. Cependant, vous savez très bien que ni mon département ni le Conseil administratif ne restent inactifs et que les choses vont bon train. Nous avançons. Du reste, lors de la prochaine séance du Conseil administratif, nous allons encore parler de cette question.

S'agissant du plan localisé de quartier (PLQ) dit «Fontaines-Saintes», qui est un PLQ d'initiative municipale, sachez qu'en 2020 à mon arrivée dans le département j'ai demandé de le perfectionner, si je puis dire. Après la votation sur le PLQ de Bourgogne, nous avons examiné celui des Fontaines-Saintes pour qu'il soit aussi réussi – tant que faire se peut, puisque la topographie est très différente. Ce travail a été fait, une enquête technique est en cours au Canton et il y a des discussions avec le Canton, notamment sur la densification possiblement insuffisante du PLQ proposé.

Mais il est vrai que toutes les parcelles sont en mains de promoteurs ou de la Ville de Genève. Par conséquent, dès que ce PLQ aura coché toutes les cases et suivi le processus requis auprès du Canton de Genève, le Conseil administratif le soumettra au Conseil municipal. Je ne sais pas si on y arrivera avant la fin de la législature, mais nous vous tiendrons bien évidemment informés de toute action y relative, Mesdames et Messieurs, puisque pour toute action liée au foncier le Conseil municipal doit donner son aval.

**M. Didier Lyon** (UDC). Ma question s'adresse à M. Kanaan, responsable de la culture. A la Comédie de Genève sera donné ces prochains jours le spectacle *Ophelia's Got Talent*, de Florentina Holzinger. Sur le site de la Comédie, on trouve un extrait du spectacle où nous constatons qu'il y a sur la scène des actrices entièrement nues dans une piscine. On lit aussi l'avertissement suivant: «Réservé aux personnes de plus de 18 ans, ce spectacle contient des scènes de nudité...» – en effet, on voit tout! –, «... des scènes pouvant heurter la sensibilité (sang, aiguilles, représentations de violences physiques ou sexuelles)...». Comment se fait-il que la Ville de Genève ait autorisé un tel spectacle, à la limite de la pornographie?

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Une réponse vous sera donnée ultérieurement.

**M. Christo Ivanov** (UDC). Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Perler et concerne le quai des Bergues. En effet, au quai des Bergues, des plantations dans des bacs ont été déposées devant la banque HSBC, devant une galerie d'art et devant la boutique Brogue, à environ 1,5 m des vitrines. Les chiens ont déjà commencé à se faire un plaisir d'uriner sur ces bacs! Ça pose un certain nombre de problèmes, d'abord pour les livraisons – que ce soit à la banque, dans la galerie de tableaux ou pour l'entreprise Brogue. Mais ça gêne également la Voirie, qui ne peut pas faire son travail à ce niveau-là. Pourriez-vous, Madame la magistrate, examiner la question pour que ces bacs soient placés du côté du Rhône, afin que tout le monde puisse mieux circuler et que les entreprises puissent travailler, de même que les livreurs?

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Merci pour votre observation et votre demande, Monsieur le conseiller municipal. Bien sûr que je vais

me renseigner. Je n'ai reçu aucune plainte ni de la Voirie, ni des commerces, ni de la banque que vous avez mentionnés. C'est en général ainsi que ça se passe, lorsqu'il y a un bac ou un pot mal placé, et on rectifie alors immédiatement son emplacement – ce qui sera fait ici, le cas échéant.

**M<sup>me</sup> Maryelle Budry** (EàG). Ma question s'adresse à l'ensemble du Conseil administratif. Mesdames et Messieurs les magistrat-e-s, vous avez déjà réagi par un communiqué indigné à l'annonce de la suppression de centaines de postes de journalistes et d'imprimeurs par TX Group, et je vous en remercie. Cette décision nous inquiète beaucoup, je ne serai certainement pas la seule à vous poser une question là-dessus. Nous vous présenterons d'ailleurs aussi une motion urgente. Mais je veux vous demander aujourd'hui si vous avez déjà reçu une réponse de la direction de TX Group. Que pouvez-vous leur demander? Quel est, à votre avis, le pouvoir de la Ville de Genève face à une multinationale cotée en Bourse?

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** J'aurai plus d'informations demain; le Secrétariat général en aura peut-être aussi. A ma connaissance, Madame la conseillère municipale, à ce jour et à l'heure où je vous parle, nous n'avons rien reçu à ce sujet. Je ne sais même pas si la lettre demandant un rendez-vous à TX Group leur a déjà été envoyée. Toutes ces informations, je les aurai demain et je vous les donnerai, si cela s'avère nécessaire.

Quel est le pouvoir de la Ville dans le cas en question? Notre marge de manœuvre est plutôt symbolique, à savoir qu'il s'agit d'exprimer la préoccupation de la Ville et des autorités communales face à l'abandon – on ne peut pas l'appeler autrement – de la presse locale, qui est un élément essentiel de notre démocratie, comme vous l'avez dit. Et si vous ne l'avez pas dit, vous auriez dû le faire! En cela, nous agissons de concert avec le Canton. Donc je vous dirai plus précisément demain – ou M<sup>me</sup> la maire s'en chargera – ce qu'il en est des démarches en cours et des réponses obtenues.

**M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer** (EàG). Madame la présidente, vous me permettez de souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous les élèves de la Ville de Genève – et courage aux parents! Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Frédérique Perler. Madame la conseillère administrative, nous avons déposé en juin dernier la motion M-1835 intitulée «L'installation de douches sur les sites de baignade de la Perle du Lac et au Port et plage Nautica, c'est maintenant». Qu'en est-il de l'avancement des travaux pour les douches sur les sites concernés?

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. M<sup>me</sup> Frédérique Perler vous répondra demain.

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Ma question s'adresse à la maire, M<sup>me</sup> Kitsos, en tant que responsable du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Nous avons appris la décision récente du Tribunal fédéral, qui a rejeté le recours de la commune de Cologny contre la réforme de la solidarité financière intercommunale. Cette municipalité s'était opposée à la modification de la loi cantonale sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPFI), loi qui doit permettre le financement des prestations communales dédiées à l'aide aux sans-abri. Pouvez-vous nous préciser ce que ce jugement signifie, très concrètement, pour les projets de la Ville de Genève en matière d'urgence sociale, encore en 2024 et en vue de 2025?

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** Je me permets de répondre en tant que membre du comité de l'Association des communes genevoises (ACG), puisque c'est ce comité et l'assemblée générale de l'ACG qui avaient pris ces dispositions concernant la LRPFI, entre autres pour refinancer l'ensemble des activités et des prestations que vous citez, Madame la conseillère municipale. Il me semble que le recours n'avait pas d'effet suspensif, donc le travail a continué entre-temps. La décision du Tribunal fédéral ne suppose évidemment aucune modification dans les prestations qui ont été fournies et qui seront fournies en 2024, ainsi que dans ce qui est prévu au niveau budgétaire pour 2025, M<sup>me</sup> Kitsos pourra le confirmer.

La remise en cause de la commune de Cologny – si elle avait été acceptée – portait surtout sur le financement et la répartition non pas seulement de ces activités, mais également d'autres activités de l'ACG. Maintenant la loi est votée, les recours ont été refusés, donc il n'y a pas de changement par rapport à ce qui a été fait ni à ce qui a été prévu pour cette année et pour 2025.

**M. Christian Zaugg** (EàG). Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis. Un certain nombre de personnes, dont je fais partie – et cela va probablement vous étonner, Madame la magistrate –, s'intéressent de près au 150<sup>e</sup> anniversaire... de qui donc? Du général Dufour, voyez-vous! Il peut paraître un peu étrange que quelqu'un de gauche s'intéresse au général Dufour... Mais je rappelle que ledit général, outre le fait qu'il a résolu la guerre du Sonderbund presque sans faire de victimes, a créé le Bureau topographique fédéral, fondé la Croix-Rouge – il y a joué un rôle majeur –, a créé le Club alpin, et j'en passe. C'est donc un personnage tout à fait remarquable, un humaniste exceptionnel.

Eh bien, Madame Barbey-Chappuis, figurez-vous qu'il y a quelque chose qui me serre un peu le cœur: c'est que sa tombe au cimetière des Rois est devenue quasiment invisible. Elle est recouverte de mousse et de lichens, c'est à peine si on peut lire son nom. Vos services ne pourraient-ils pas faire quelque chose? Merci.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Alors, je vous réponds en tant que fille d'un ingénieur géomètre et je suis bien évidemment très sensible à l'héritage que nous a laissé Guillaume-Henri Dufour. J'ajouterai à votre liste qu'il a aussi supervisé la construction du Palais Eynard, étant à l'époque ingénieur cantonal. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'aller à Zurich dans le cadre de mon année de mairie pour rendre hommage au général Guillaume-Henri Dufour. Cela étant, le cimetière des Rois ne dépend pas de mon département, mais de celui de M<sup>me</sup> la maire, Christina Kitosos, en charge du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire. On lui transmettra donc votre remarque pour voir ce qu'il est possible de faire.

**M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar (Ve).** Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis, conseillère administrative. Le mercredi 28 août, à 22 h 45 environ, une cinquantaine d'hommes blancs, aux cheveux courts et habillés tout en noir, marchaient à la place Bel-Air en se dirigeant vers la Corratierie, suivis de voitures de police à l'avant et à l'arrière. Qui sont ces personnes? Qu'est-ce qu'elles viennent faire dans notre ville?

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Une réponse vous sera donnée demain.

**M. Daniel Sormanni (MCG).** Ma question a trait aux animations estivales de cet été 2024. J'aimerais bien savoir quelle a été l'implication de la Ville de Genève dans cette organisation, puisqu'il semble qu'il y ait eu un comité soutenu également par les hôteliers. Ce comité a organisé un certain nombre d'activités. Or les gens ont pu se rendre compte qu'il y avait un problème de prix, dans des stands qui ont servi des repas avec des saucisses à des prix ahurissants.

La Ville de Genève a-t-elle facturé une location à des stands ou pas? A-t-elle été impliquée dans cette organisation? On constate une fois de plus que les malaimés et les maltraités, dans cette affaire, ont été les forains. On leur adresse toujours des reproches en leur disant: «On ne peut pas vous donner une autorisation, parce que vous mettez vos manèges sur les pelouses», ce qu'ils ne font plus. En

revanche, dans ce cas précis, il y a eu plein d'installations sur les pelouses! Je me demandais donc s'il n'y avait pas deux poids, deux mesures...

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative.** Il fallait bien un rôleur à Genève, Monsieur le conseiller municipal, et nous l'avons trouvé! Je crois que ce qui a été relevé, de manière générale, c'est que ces animations estivales ont été un très beau succès populaire.

Au niveau de l'organisation, il y avait plusieurs modalités. Le grand spectacle *Eléments* a été coorganisé directement par la Ville et le Canton. Il a été financé par des entreprises privées qui ont été sollicitées par mes soins et par le Canton également, à travers Genève Tourisme et la taxe tourisme. La troisième part du financement de ce spectacle a été assurée par une fondation – un mécène, en l'occurrence. Ce fut un grand succès, je le disais, puisqu'en deux soirs plus de 200 000 personnes au total sont venues voir ce spectacle. C'était aussi très novateur, ce mélange de jeux d'eau, de pyrotechnie et de lasers à la fois, avec en plus l'Orchestre de chambre de Genève (OCG). Je crois que les Genevoises et les Genevois ont apprécié cela.

S'agissant maintenant de la manifestation Genève Genève, je suis étonnée que vous m'interrogiez là-dessus, Monsieur Sormanni, parce qu'on a quand même eu l'occasion d'en discuter à de multiples reprises. Cela s'est fait au moyen d'un appel d'offres lancé par la Ville de Genève et c'est l'association Faites Genève qui a été lauréate. Elle était donc chargée de l'organisation de la manifestation. Du côté de la municipalité, on assurait diverses facilités, notamment la gratuité de l'utilisation du domaine public. On prenait en charge aussi des prestations en nature, par exemple pour le nettoyage, les toilettes et – en partie – la sécurité. En outre, on a aussi financé quelques animations, à savoir la course de caisses à savon, la Rollerskate Party, la traversée du lac en paddle et le tournoi de jass, pour un montant total d'environ 170 000 francs.

En ce qui concerne les pelouses, puisque vous y faites référence, Monsieur Sormanni, je vous mets au défi de me dire où celles du quai Wilson ont été abîmées, puisqu'il n'y avait aucune installation sur ces pelouses! On avait justement été très sensibles à ce point et il figurait dans le cahier des charges de l'appel d'offres. D'ailleurs croyez-moi, M. Gomez et ses services l'ont rappelé au Service de l'espace public! Tous les stands étaient installés sur le dur. C'est justement pour ça que, du côté du Jardin anglais, les stands alimentaires se trouvaient sur les quais et non pas sur les pelouses. Du côté du quai Wilson, je le répète, il n'y avait rien sur les pelouses.

On fera le bilan de tout ça avec les différents acteurs concernés, c'est-à-dire le Canton, les hôteliers, les restaurateurs et tous ceux qui ont un intérêt à proposer une animation estivale à Genève. On fera aussi le bilan avec l'association Faites

Genève, afin de réfléchir au futur. Je le disais: cela doit-il se faire sous forme de biennale, par exemple? Avec quel financement? Tout ça devra être discuté une fois qu'on aura le bilan consolidé de l'association Faites Genève. Voilà ce que je pouvais vous dire dans le peu de temps qui m'était imparti, Monsieur Sormanni.

**M<sup>me</sup> Cathy Jacquier** (UDC). Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Perler et concerne l'avenue de Miremont. Suite aux travaux effectués sur cette avenue, des places de stationnement en zone bleue ont été supprimées, dont certaines sont entourées de petits cailloux avec de la broussaille à l'intérieur. Ma question est la suivante: quand ces places de stationnement seront-elles à nouveau en zone bleue? Et qu'allez-vous faire de cette broussaille, Madame la magistrate?

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. M<sup>me</sup> Frédérique Perler vous répondra demain.

**M. Théo Keel** (S). Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, pour ce qui est de l'espace public, ou à M<sup>me</sup> Perler, pour ce qui est de l'aménagement. La magistrate concernée pourra me répondre.

La buvette de la pointe de la Jonction a connu un été très difficile, au point de se retrouver dans une situation critique qui l'a contrainte à réduire notamment le budget de sa coordination pour des projets socioculturels – dont certains en lien avec la Ville de Genève, d'ailleurs – et à mettre à l'arrêt la moitié de l'équipe pendant un mois. Dans cette situation délicate, l'association qui gère la buvette a de la difficulté à trouver du soutien de la part des autorités cantonales, mais aussi municipales, et elle ne se sent pas prise en compte par ces dernières en termes d'espace public ou d'aménagement. A quel point la Ville y est-elle sensible? Tient-elle à ce lieu emblématique à Genève qu'est la buvette de la pointe de la Jonction?

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Le Conseil administratif vous répondra ultérieurement.

**M. Jean Zahno** (UDC). Ma question s'adresse à qui de droit parmi les membres du Conseil administratif. Champel, un quartier où il fait bon vivre... Mais Champel souillée par des verrues, selon des articles de presse dont l'un des plus récents a été publié par la *Tribune de Genève*, notamment à l'emplacement

du Fair Play, au 29 avenue de Champel. Il y a eu des condamnations et des sanctions concernant des investissements irréguliers. Qu'en est-il exactement? Peut-on éventuellement s'intéresser à ce bâtiment? En outre, écrit-on «Champelois» avec un L, ou «Champellois» avec deux L? (*Rire de l'orateur.*)

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Votre question n'est pas très claire. Pouvez-vous préciser un peu? Comme le dit M<sup>me</sup> Perler, on a compris que c'était à Champel... Premier point!

*M. Jean Zahno.* Ma question est: qu'en est-il du bâtiment?

**La présidente.** De quel bâtiment?

*M. Jean Zahno.* Les verrues de Champel!

**La présidente.** Les verrues de Champel...

*M. Jean Zahno.* Le Fair Play!

*Une voix.* L'ancien Fair Play!

**La présidente.** Alors... l'ancien Fair Play, qui s'appellerait «les verrues», c'est ça? (*Rires.*) Ok, l'ancien Fair Play! Est-ce que quelqu'un a une réponse à apporter?

*Une voix.* Le bâtiment à droite quand on monte et qui est délabré!

**La présidente.** Le bâtiment à droite quand on monte et qui est délabré... Bon, il serait peut-être bien d'avoir l'adresse précise, pour la prochaine fois, puisque c'est une question orale.

*M. Jean Zahno.* 29, avenue de Champel!

**La présidente.** Le Conseil administratif vous répondra ultérieurement.

**M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (LC).** Ma question s'adresse à M. Gomez. Elle concerne les abattages d'arbres. En 2020, la Ville de Genève a décrété l'urgence climatique, adoptant des mesures notamment de végétalisation en ville afin de créer des îlots de fraîcheur pour les habitants. Or depuis quelques mois, la presse nous informe de plus en plus souvent que des arbres sont abattus, dont certains sont centenaires et d'autres non pas centenaires, mais très vieux quand même. Aujourd'hui, on est perplexes face à cette situation, puisque d'un côté on nous dit qu'il faut végétaliser et de l'autre on abat des arbres!

J'aimerais savoir ce que la Ville décide d'entreprendre dans le cadre de nouveaux plans de construction pour éviter que l'on coupe ces arbres, qui offrent des îlots de fraîcheur et sont surtout source de biodiversité. Je fais référence au chemin Thury, où 40 arbres, dont des séquoias, ont été abattus. J'aimerais savoir, Monsieur Gomez, si vous pouvez instaurer des mesures pour éviter ce genre de chose à l'avenir, afin que notre ville ait quand même des arbres – car ils sont là et font partie de notre histoire!

**M. Alfonso Gomez, conseiller administratif.** Vous savez combien notre territoire genevois est complexe, Madame la conseillère municipale... C'est le fruit de notre Constitution. Je regrette comme vous ce dont vous venez de parler. Mais ces 40 séquoias abattus ne dépendaient pas de la Ville, puisqu'ils étaient situés sur le territoire du Canton. Il faut bien regarder chaque fois qui est responsable. Même si je regrette comme vous ces abattages, je le répète encore une fois, nous sommes régulièrement interpellés concernant des emplacements qui ne sont pas sur le territoire de la Ville. Sur le territoire de la Ville, justement, il n'y a pas eu d'abattages d'arbres au cours de ces dernières années, que je sache – si ce n'est des arbres qui étaient morts, malades ou dangereux –, du moins pour ce qui est des abattages opérés par le Service des espaces verts (SEVE). D'habitude, on abat des arbres qui sont morts.

Le cas que vous avez mentionné, Madame la conseillère municipale, concerne la construction d'une école sur le territoire du Canton. Là où je suis d'accord avec vous, c'est qu'il n'y a pas eu d'information de la part du Canton et que, de ce côté-là, on doit s'améliorer. Les autorités – peu importe lesquelles – doivent s'améliorer. Je m'exprime peut-être un peu longuement mais, comme vous le savez, quand nous abattons un arbre en Ville, nous l'indiquons, nous mettons un panneau si c'est un arbre important ou remarquable, disons. Souvent même, il nous est arrivé de faire un communiqué de presse pour bien informer la population sur les raisons de l'opération.

## Questions orales

Je tiens à remercier mes collègues: chaque fois que l'on fait des travaux, la question des arbres est la première à être prise en compte, c'est-à-dire que s'il est possible de ne pas toucher aux arbres – surtout s'ils sont remarquables – cela ne se fait pas, quel que soit l'exercice et même dans le cas de travaux. Vous posez vous-mêmes ce genre de questions en commission, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous voyez bien les efforts que fait la Ville et qu'elle continuera de faire dans ce sens.

Ce que je tiens à dire ici, c'est qu'il faut faire attention à ce qui se dit, car on entend beaucoup de choses. Or souvent – presque toujours – ce n'est pas la Ville qui procède à ces abattages d'arbres, mais d'autres entités.

**M. James Berclaz-Lewis (EàG).** Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Barbey-Chapuis. Nous sommes heureux et heureuses qu'à la suite de notre motion M-1636 demandant la rénovation des sols et des pistes du stade de Varembe en 2021, le Conseil administratif ait proposé en 2022 un crédit pour la rénovation des sols en question via la proposition PR-1539, acceptée en 2023 par le Conseil municipal, ce qui nous a permis de disposer des magnifiques espaces et sols actuels sur ce site.

Ma question concerne l'éclairage des terrains de football et de basketball. En effet, l'éclairage du stade de football s'arrête vers 22 h, or il semblerait que celui du stade de basketball s'arrête un peu plus tôt, aux alentours de 21 h. On se demandait simplement s'il était possible de maintenir l'éclairage aux mêmes heures sur les deux terrains, pour qu'ils soient équivalents.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Vous aurez une réponse ultérieurement.

**M. François Mireval (S).** Madame la présidente, je profite d'avoir la parole pour vous remercier d'avoir organisé notre excursion à Lausanne il y a quelques jours, c'était une belle journée.

**La présidente.** Je vous en prie, merci! (*Applaudissements.*) La croisière s'est amusée... mais pas trop! (*Rires.*)

*M. François Mireval.* Vous nous avez fort bien menés en bateau... Cela étant dit, ma question s'adresse probablement à M<sup>me</sup> Perler, à moins que ce soit

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis, j'ai un petit doute là-dessus. Elle concerne les Bains des Pâquis. J'ai été approché, à ma grande surprise, par un groupe de personnes du troisième âge à mobilité réduite qui m'ont signalé que, malgré les aménagements effectués, les Bains des Pâquis restaient toujours très difficilement et très partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Je suis donc chargé de relayer la question: des améliorations des aménagements existants sont-elles prévues à court ou moyen terme?

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Merci pour votre question, Monsieur le conseiller municipal. Les Bains des Pâquis dépendent clairement du département de M<sup>me</sup> Kitsos. Ce que je peux vous dire, cependant, c'est qu'il y a effectivement des marches sur le goléron où il faut grimper puis redescendre... Il y a plusieurs années, les responsables des Bains des Pâquis avaient installé une chaise pour aider les personnes à mobilité réduite à y accéder. Hélas, plusieurs problèmes techniques sont survenus, la chaise étant très souvent en panne, c'est vrai, ce qui oblige à appeler quelqu'un aux Bains des Pâquis pour la réparer. C'est une réalité: le plus souvent, on doit aider la personne à mobilité réduite à passer ou même la porter. Mais je vais me renseigner davantage pour savoir ce qu'il en est plus précisément de l'accessibilité aux Bains des Pâquis pour ces personnes en difficulté.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère administrative. Madame Laurence Corpataux, vous avez la parole – et ce sera certainement la dernière question avant la pause, on reprendra ensuite les questions orales pendant trente minutes à 20 h 30, comme je l'ai dit en début de séance.

**M<sup>me</sup> Laurence Corpataux (Ve).** Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis. Elle concerne les parkings à vélos autour de l'Hôtel de Ville, dont les places diminuent comme peau de chagrin. Chaque fois que je viens, il y en a moins! J'aimerais en connaître la raison. (*Remarque dans la salle.*) Ah, cela ne dépend pas du Service de l'espace public? Excusez-moi, je me suis trompée! Ma question s'adresse donc à M<sup>me</sup> Frédérique Perler.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Madame la conseillère municipale, je partage totalement votre point de vue. Devant l'Hôtel de Ville – donc ici, où se trouve la salle du Grand Conseil où nous siégeons – il y avait des places pour vélos tout le long. Il y a plusieurs années, elles ont été transformées

en places pour les deux-roues, pour les motos. Les places pour vélos semblent diminuer, mais elles sont rétablies ou en voie de l'être. Je pourrai vous répondre plus précisément avec un schéma comportant les dates et le détail de la manière dont cela va se passer exactement, suite au vote de la proposition PR-1565 par le Municipal sur les bornes rétractables pour diminuer la circulation – ou plutôt le transit – dans la Vieille-Ville. Du même coup, il y a des projets visant à rétablir des places pour vélos.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère administrative. Mesdames et Messieurs, il est 18 h 59, on va s'arrêter maintenant. Je lève la séance. On se retrouvera à 20 h 30 pour la suite des questions orales. Bon appétit!

## **10. Propositions des membres du Conseil municipal.**

Néant.

## **11. Interpellations.**

Néant.

## **12. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 19 h.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	1082
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	1082
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	1082
4. Proposition du Conseil administratif du 22 août 2024 en vue de la participation de la Ville de Genève à l'accueil de l'Eurovision en 2025 et de la préparation de celui-ci (PR-1646) . . . . .	1084
5. Démissions du Conseil municipal. . . . .	1088
6.a) Prestation de serment de M <sup>me</sup> Charlotte Meierhofer, remplaçant M <sup>me</sup> Monica Granda, conseillère municipale démissionnaire . . . . .	1103
6.b) Prestation de serment de M. François Mireval, remplaçant M <sup>me</sup> Dorothée Marthaler Ghidoni, conseillère municipale démissionnaire . . . . .	1103
6.c) Prestation de serment de M. James Berclaz-Lewis, remplaçant M <sup>me</sup> Corinne Bonnet-Mérier, conseillère municipale démissionnaire . . . . .	1103
6.d) Prestation de serment de M. Manuel Alonso Unica en tant que membre suppléant . . . . .	1103
6.e) Prestation de serment de M <sup>me</sup> Cecilia Zaugg en tant que membre suppléante . . . . .	1104
6.f) Prestation de serment de M. Sacha Camporini en tant que membre suppléant . . . . .	1104
7. Election d'un-e représentant-e de l'Union démocratique du centre du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, en remplacement de M. Jean Zahno, démissionnaire (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B) . . . . .	1104
8. Pétitions. . . . .	1105

9. Questions orales . . . . .	1105
10. Propositions des membres du Conseil municipal . . . . .	1117
11. Interpellations . . . . .	1117
12. Questions écrites . . . . .	1117

Le mémorialiste:  
*Gérard-Philippe Riedi*